



## Mariage avec un citoyen français

Par **maylis100**, le **14/07/2012 à 18:26**

Bonjour,

je suis de nationalité algérienne et je vie en algerie ,avec mon fiancé qui est citoyen français (plus de 20 ans qu'il vit en france ) souhaitons nous marier cependant nous cherchons la meilleure demarche a suivre qui nous permettra d'etre le plus vite possible ensemble;

comme je bénéficie d'un visa touristique qui expirera en Fevrier 2013 nous avons décidé de célébrer notre mariage civil en france ma question est la suivante:

est ce que une fois le mariage célébré je pourrai retser en france aupres de mon epoux en attendant que ma situation se régularise definitivement meme si mon visa expire ???est ce que je n'aurai pas de souci avec l'administration pour obtenir apres mon 1 er titre de sejour!!!!  
merci d'avance pour vos precieux eclaircissements  
cordialement